

---

Régie autonome  
des transports parisiens  
Département des achats  
et de la logistique  
*Direction*

**Note de département n° 2006-30 du 8 janvier 2007  
portant délégation de signature**  
NOR : *EQUT0790192N*

Vu le décret n° 59-157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation des transports de voyageurs dans la région parisienne ;  
Vu le décret n° 59-1091 du 23 septembre 1959 portant statut de la RATP ;  
Vu le décret n° 89-410 du 20 juin 1989 relatif à l'organisation de la RATP ;  
Vu la note générale n° 4714 du 3 mai 1990 relative à l'organisation générale de la RATP ;  
Vu le décret du 26 juillet 2004 nommant le président-directeur général de la RATP ;  
Vu la délégation de pouvoirs n° 5555 consentie le 20 septembre 2004 au directeur de département HAL par le président-directeur général de la RATP ;

Le directeur du département HAL donne délégation à M. Jean-Christophe Archambaud à l'effet de signer en son nom les actes relevant de la gestion administrative, économique et financière, dans le cadre de l'unité HAG, suivant les dispositions prévues dans la fiche explicative « Les délégations de signature », référencée HAL. 0110 sur le site qualité de HAL.

O. Duthuit